



## Discours du Cardinal André VINGT-TROIS

**Assemblée Générale pour les 15 ans de la FACEL**

**19 mai 2009 – Saint-Denys de la Chapelle**

Chers amis,

Je suis heureux de me trouver avec vous pour fêter les quinze ans de la FACEL et faire mémoire des temps de fondation que j'ai eu la chance de partager. Certains d'entre vous sont arrivés plus récemment dans cette aventure et n'ont pas connu cette période. Je ne saurais tout vous dire mais vous pourrez interroger Marie-Françoise Georges-Picot pour avoir le détail de l'histoire.

### ***Les intuitions fondatrices de la FACEL***

Je voudrais d'abord revenir sur l'intuition du cardinal Lustiger qui a conduit à la fondation de la FACEL et a porté tous les efforts qui ont été mis en œuvre pour lui permettre d'exister.

La décision prise par le cardinal Lustiger pour créer cette fédération reposait sur un double diagnostic.

Un premier élément, toujours d'actualité, était la prise en considération du fait qu'un certain nombre d'œuvres et de mouvements de jeunes était en voie d'extinction, et aussi de ce qu'un certain nombre de centres de loisirs et d'animation sportive et culturelle pour les jeunes avait suivi une trajectoire qui avait rendu imperceptible leur lien explicite avec un projet chrétien d'éducation.

Deuxièmement, on pouvait constater que la fréquentation du catéchisme le mercredi matin était étroitement conditionnée par notre capacité à prendre en charge les enfants non seulement pendant le temps du catéchisme mais plus largement pendant la matinée ou toute la journée.

Parallèlement à cette prise de conscience, le service de la catéchèse avait eu l'initiative de proposer des activités que nous n'appellerons ni para ni péri scolaires mais plutôt para ou péri catéchétiques. Il s'agissait d'essayer d'utiliser les périodes de l'année (par exemple les vacances de Février) pour proposer des activités pour prendre en charge les enfants dont les familles ne pouvaient s'occuper de manière continue pendant ces périodes de vacances et ce, dans une perspective éducative et catéchétique. C'est ce qui a permis de faire naître les « Trésors de Paris » mais aussi les « Ateliers de Février ».

Le diagnostic et ce type d'initiatives étaient importants mais elles ne suffisaient pas à faire vivre des structures pérennes. Il a fallu pour cela beaucoup de conviction, d'obstination et de dévouement. On peut dire que la conviction était commune, l'obstination partagée et le dévouement incarné par celles et ceux qui, comme Marie- Françoise Georges-Picot et Jacques Quartier, s'impliquèrent totalement et avec beaucoup de disponibilité et d'esprit d'entreprise pour mettre en œuvre ce qui avait été imaginé.

Peu à peu, se sont ainsi constituées les différentes Acels à travers Paris. La Fédération a pris sa dimension à travers un bureau et un fonctionnement qui s'est progressivement institutionnalisé.

### ***Les objectifs de la FACEL aujourd'hui***

Si j'évoque ces commencements, ce n'est pas simplement pour le goût de l'anniversaire mais évidemment aussi parce qu'ils éclairent ce que nous essayons de poursuivre et ce que nous allons continuer dans les années à venir avec la FACEL.

D'une part, nous voulons aujourd'hui mettre en œuvre des lieux d'accueil qui facilitent la possibilité pratique d'être catéchisé pour les enfants des familles les moins bien pourvues. Je reviendrai peut-être là-dessus. Je parle de possibilité pratique car pour un certain nombre de parents, la décision de mettre un enfant au catéchisme ne dépend pas simplement de leurs convictions chrétiennes mais souvent et surtout de questions pratiques. Le fait de ne pas inscrire les enfants au catéchisme ne vient pas d'un refus religieux mais est d'abord la conséquence de situations pratiques à assumer. Je pense en particulier à un certain nombre de mères seules qui élèvent un, deux ou trois enfants. Ce n'est pas facile et elles doivent non seulement faire face à leur travail mais aussi à l'encadrement de leurs enfants pendant les vacances et les jours de congés. Or, dans ces situations difficiles, chacun a tendance à privilégier ce qui est de l'ordre de l'obligation et à relativiser ce qui est optionnel. Comme le catéchisme n'est pas obligatoire, il est alors laissé de côté.

Ce premier objectif – fournir des espaces d'accueil qui permettent à des enfants de suivre le catéchisme – est atteint en faisant partager aux enfants une expérience de vie et d'animation collective. Il ne s'agit donc pas seulement de leur faire faire du catéchisme mais de leur apporter quelque chose qui est de l'ordre de l'éducation et de la vie sociale. C'est du moins ce que nous essayons de faire.

Ce premier objectif de la FACEL est très importante puisqu'il permet, si mes souvenirs sont exacts, de catéchiser plus d'un millier d'enfants à Paris, enfants qui ne seraient pas catéchisés sinon.

D'autre part, notre deuxième objectif est plus large mais n'est pas moins important. Il vise, à travers les activités culturelles et sportives ou tout simplement à travers les temps passé ensemble dans les patronages et les centres culturels et sportifs de ces structures d'accueil, à promouvoir une certaine manière de vivre en société, une certaine vision de ce que signifie être un homme et une femme au 21<sup>ème</sup> siècle. Les activités qui sont proposées sont conçues et organisées pour développer une éducation à la vie sociale, c'est-à-dire au respect de l'autre et à la communication avec les autres. Cette dimension n'est pas directement rattachée au catéchisme. Mais elle est proposée largement à tous les enfants. Elle touche actuellement entre 10 000 et 12 000 jeunes à Paris. Je vous indique ces chiffres parce qu'ils donnent une échelle de ce que nous essayons de faire. Ils sont tout à la fois modestes, par rapport à la population et à la classe d'âge concernées, et importants car c'est une petite pierre que nous apportons à la constitution et au développement du tissu social de notre environnement.

Je voudrais insister sur ce point à propos des familles dépourvues et démunies dont je parlais tout à l'heure. Aujourd'hui une famille peut être dépourvue ou démunie du point de vue économique ou du point de vue ordinaire de la vie. Mais elle peut l'être également au point de ne pas avoir les moyens d'être aidée et ne plus pouvoir faire face.

La capacité d'élever les enfants n'est pas seulement une question économique ou pratique. En dehors de ces questions, un certain nombre de jeunes parents se sentent un peu démunis devant la responsabilité éducative. Cela ne veut pas dire qu'ils la refusent ou qu'ils ne veuillent pas l'assumer. Mais ils ne s'en sentent pas les capacités et ne trouvent pas les moyens d'y arriver. Ils ont donc besoin d'être, non pas remplacés, mais soutenus, aidés et encouragés. Les différents groupes ou Acels qui parsèment la capitale peuvent apporter ce soutien et ce complément éducatif.

### ***L'avenir de la FACEL***

Si je me tourne un peu plus vers l'avenir, (ce qui est quand même le plus intéressant quand on parle de ceux qui ont 15 ans et donc beaucoup d'années à vivre devant eux), je me propose d'évoquer rapidement quelques questions qui se posent à nous dans nos responsabilités à l'égard des jeunes.

La première concerne évidemment la fragilisation des familles. Nous désignons un certain nombre des familles par les qualificatifs assez désobligeants et peu exaltants de « séparées » ou « recomposées ». Ces situations mettent les enfants et les jeunes adolescents dans une situation de va-et-vient entre des foyers différents. Ces allers et venues ont un coût non seulement économique mais surtout humain, psychologique et affectif. Ils provoquent un certain éclatement de la figure familiale.

C'est là un domaine auquel nous devons être particulièrement vigilants. Nous ne pouvons jamais oublier qu'un certain nombre des jeunes qui fréquentent les écoles parisiennes sont des jeunes dont la famille ne constitue plus une référence structurante par son unité et par sa force mais est plutôt un terrain problématique. Cela ne signifie pas que ces enfants soient malheureux ou voués à une vie tragique. Mais cela veut dire qu'ils doivent très tôt assumer des conditions difficiles et que, pour cela, ils ont besoin d'être aidés et de trouver des éléments de sécurité qui compensent ce qu'ils ne trouvent pas dans leurs familles.

Ma deuxième remarque par rapport à l'avenir fait écho à ce que j'ai été très heureux d'entendre tout à l'heure, à savoir que dans le renouvellement des membres du bureau, on parlait de l'Enseignement Catholique comme d'un partenaire. Je vois là en effet un double appel.

Le premier appel concerne un certain nombre d'écoles catholiques qui, en fonction des quartiers où elles sont implantées, ont à assumer elles-mêmes l'encadrement éducatif d'enfants qui sont dans des situations difficiles. C'est en effet une des vocations de l'enseignement catholique d'accueillir ces enfants et de leur permettre de trouver un équilibre et de grandir.

Et il y a un deuxième appel qui concerne l'accueil des jeunes scolarisés dans les écoles publiques. Nous voyons aujourd'hui qu'un certain nombre des familles chrétiennes ont tendance à se détourner de ces écoles.

Le risque est de provoquer une sorte de clivage selon lequel tous ceux qui le peuvent mettraient leurs enfants dans l'Enseignement Catholique tandis que les écoles publiques se retrouveraient avec ceux dont on ne sait pas quoi faire ou qui n'ont pas de motivation ou de moyens suffisants pour aller dans l'Enseignement Catholique.

Cela aurait comme conséquence tout à fait déplorable, qu'un certain nombre d'enfants n'auraient plus de contact avec leurs contemporains chrétiens. C'est pourquoi le terrain des loisirs, de l'animation culturelle, de l'animation sportive doit devenir un lieu de rencontres entre tous ces enfants.

J'espère que les établissements catholiques apporteront de plus en plus leur contribution non pas simplement sous la forme déjà existante de l'aide structurelle que la direction diocésaine de l'Enseignement Catholique peut apporter à la FACEL mais de manière plus élémentaire, par des coopérations locales. Je ne veux pas imaginer par exemple que des activités d'accueil ne soient pas possibles localement, faute de place et d'encadrement, à côté d'une école catholique fermée durant toute la journée du mercredi.

Un troisième point pour l'avenir concerne évidemment la solidarité économique. Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui la pauvreté a tendance à se localiser. Cela ne veut pas dire d'ailleurs qu'il n'y a pas de pauvreté dans les quartiers riches, ni de richesses dans les quartiers pauvres. Mais il serait plus ennuyeux qu'il devienne impossible de mettre en oeuvre aucune initiative dans des secteurs entiers de Paris, faute de moyens pratiques, financiers ou humains, les uns découlant d'ailleurs des autres.

Cela signifie clairement que nous devons développer une coopération. Et l'une des caractéristiques de la FACEL, comme de toutes les fédérations mutualistes, est justement de permettre la circulation des moyens. Ceci ne signifie pas que la fédération doive prendre directement en charge toutes les initiatives, mais plutôt qu'elle puisse faire circuler un certain nombre de moyens en personnel et économiques à travers la communication entre les différents secteurs dès lors qu'elle en a la capacité.

Je pense que la FACEL peut assumer cette mission aidée par la Fondation Notre Dame qui assume une part de son financement et par d'autres sources de revenus. Même si nos moyens sont évidemment limités, nous devons au moins essayer de donner un combustible de départ pour permettre de lancer des opérations.

Enfin, il semble bon que la FACEL se développe et se renforce non seulement dans le diocèse de Paris mais au-delà et je me réjouis que dans la région Ile-de-France un certain nombre de diocèses commencent, avec plus ou moins de facilités, à mettre en oeuvre des projets analogues. J'ai demandé à M. Jacques Quartier d'apporter sa compétence à ce développement régional par les conseils qu'il peut apporter dans les différents diocèses d'Ile-de-France.

Je ne vais pas vous ennuyer plus longtemps. Je vous souhaite donc encore 15 années d'initiatives et de fécondité et je vous remercie beaucoup.

Cardinal André VINGT-TROIS